

Lessive Invincible

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : Lessive Invincible
Nom chimique :
Type de produit : Mélange
Code produit : 070922025
UFI : UFD2-0D48-CK6X-9PFA

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :
- Lessive liquide pour le lavage du linge
- Usage professionnel de lessives pour le lavage du linge

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adrien GROUP
35 Rue des Emeraudes
Zi la Pomme
38280 VILLETTE D'ANTHON France
Téléphone : 04 72 93 11 83
Site web www.mamaisonfresh.com
Information : info@adriengroup.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

| | |
|------------|--|
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves - Catégorie 1 |
|------------|--|

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS No.: 68891-38-3) | reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] (CAS No.: 55965-84-9)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

| | |
|------|--------------------------------------|
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
|------|--------------------------------------|

Conseils de prudence

| | |
|------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|------|--|

Lessive Invincible

| | |
|----------------|--|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON en cas d'ingestion. |
| Phrases EUH | : Aucun |

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient :

- 5% ou plus, mais moins de 15% : agents de surface anioniques
- LINALOOL
- BENZYL SALICYLATE

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

| Nom chimique | No | % | Classe(s) | Concentration spécifiques |
|--|---|--------|--|---------------------------|
| Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts | n°CAS : 68891-38-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 500-234-8 | 5 - 15 | Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315 | Non applicable |
| éthanol, alcool éthylique | n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6 | 0,12 | Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 | Non applicable |
| reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazoli n-3-one [EC no. 247-500-7] | n°CAS : 55965-84-9 Numéro d'identification UE : 613-167-00-5 N°CE : 01-2120764691-48 | 0,0012 | Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1C - H314 Skin Sens. 1A - H317 | Non applicable |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

- Se laver immédiatement avec: Eau
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

Lessive Invincible

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13

- Protection individuelle: voir rubrique 8

Lessive Invincible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

éthanol, alcool éthylique (64-17-5)

| | |
|----------------|------------|
| VME ppm (FR) | 1000 ppm |
| VME mg/m3 (FR) | 1900 mg/m3 |
| VLE ppm (FR) | 5000 ppm |
| VLE mg/m3 (FR) | 9500 mg/m3 |

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés



- Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection contre la poussière



- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| <u>État</u> | Liquide | <u>Aspect</u> |
|-----------------|---------|--------------------------|
| <u>Couleur</u> | | <u>Odeur</u> |
| Seuil olfactif | | Aucune donnée disponible |
| pH | | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | | Aucune donnée disponible |

Lessive Invincible

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Point de congélation | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | 100 °C |
| Point éclair | Aucune donnée disponible |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible |
| inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité de la vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | Aucune donnée disponible |
| Densité | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Eau) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Ethanol) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Acétone) | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Solvants organiques) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | Aucune donnée disponible |

Caractéristiques des particules

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| Taille des particules | Aucune donnée disponible |
|-----------------------|--------------------------|

9.2 - Autres informations

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Teneur en COV | Aucune donnée disponible |
| Energie minimale d'ignition | Aucune donnée disponible |
| Conductivité | Aucune donnée disponible |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

Lessive Invincible

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| LD50 oral (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rabbit) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation (rat) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation dusts and mists (rat) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation vapeurs (rat) | Aucune donnée disponible |

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Provoque de graves lésions des yeux.

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

| | |
|----------------------|--------------------------|
| EC50 48 hr crustacea | Aucune donnée disponible |
| LC50 96 hr fish | Aucune donnée disponible |
| ErC50 algae | Aucune donnée disponible |

Lessive Invincible

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| ErC50 other aquatic plants | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic fish | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic crustacea | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic algae | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic other aquatic plants | Aucune donnée disponible |

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Demande biochimique en oxygène (DBO) | Aucune donnée disponible |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | Aucune donnée disponible |
| % de biodégradation en 28 jours | Aucune donnée disponible |

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Facteur de bioconcentration (FBC) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | Aucune donnée disponible |

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Lessive Invincible

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient :

- 5% ou plus, mais moins de 15% : agents de surface anioniques
- LINALOOL
- BENZYL SALICYLATE

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

| Version | Date d'émission | Auteur | Description des modifications |
|---------|-----------------|--------|-------------------------------|
| 1 | 20/09/2022 | | |

Textes des phrases réglementaires

| | |
|-------------------------|---|
| Acute Tox. 2 Dermal | Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2 |
| Acute Tox. 2 Inhalation | Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2 |
| Acute Tox. 3 Oral | Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3 |
| Aquatic Acute 1 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1 |
| Aquatic Chronic 1 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1 |
| Aquatic Chronic 3 | Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3 |

Lessive Invincible

| | |
|---------------|--|
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves - Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | Irritation oculaire - Catégorie 2 |
| Flam. Liq. 2 | Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2 |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| Skin Corr. 1C | Corrosion cutanée - Catégorie 1C |
| Skin Irrit. 2 | Irritation cutanée - Catégorie 2 |
| Skin Sens. 1A | Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A |

*** **